

Les Archers du Bosquet ont le plaisir de vous inviter au

## **CHALLENGE DÉBUTANT 33 (2° manche)**

### **Samedi 9 juin 2018**

Stade Jean Jaurès, 12, rue de le Préceinte

33110 Le Bouscat

Latitude : 44.867022 | Longitude : -0.586883

**PUBLIC CONCERNE** Tous les archers licenciés depuis moins de 6 mois au 1er septembre 2017 (N° licence >933700), de toutes les catégories, toutes armes confondues, n'ayant jamais participé à une compétition ayant permis d'accéder au classement officiel FFTA. La participation au challenge des débutants sera limitée à une année sportive, sauf pour les poussins.

Les autres archers licenciés depuis plus de 6 mois, n'ayant ni participé au challenge lors de la saison précédente, ni à une compétition officielle, seront admis, dans la limite des places vacantes, mais ne pourront figurer au classement.

Ouverture du greffe :	14h00
Entraînement à la distance + Inspection du matériel :	14h30
Début des tirs :	15h15
Remise des récompenses :	vers 18h

**Conditions de tir** : 2 fois 6 volées de 3 flèches après échauffement à la distance sans volées d'essai.

**Distance de tir** : Poussins et Benjamins 15 mètres Blason de 122  
Minimes et Cadets 25 mètres Blason de 122  
Juniors et Adultes 30 mètres Blason de 122  
Arcs à poulies 30 mètres Blason de 80

**Participation** : 6 euros

**Inscriptions** : Florence VILLARS 06.82.37.43.34 ou [floduvi@orange.fr](mailto:floduvi@orange.fr)

Date limite : 5 juin 2018.

Tenue blanche ou de club appréciée, tenue sportive et chaussures de sport obligatoires  
Licence et certificat médical à jour selon le règlement en vigueur

#### **LICENCES ADMISES (uniquement licence FFTA)**

Adultes : Licence A (pratique en club et en compétition) Licence L (pratique en club-compétitions loisirs)

Jeunes Licence J (pratique en club ou en compétition)

Poussins Licence P (pratique en club ou en compétition)

Les cigarettes et cigarettes électroniques sont interdites sur le terrain de compétition.  
Buvette, sandwiches et pâtisseries seront à votre disposition.

### **Nos partenaires et affiliations**